

Association Française des Infirmiers(ères) de
**DIALYSE, TRANSPLANTATION
& NÉPHROLOGIE**

2025

FORMATIONS



diabète **hypnose**
recherche **IPA** **douleur**
nutrition **abords vasculaires**
sexualité et IRC
parcours patient

www.afidtn.com



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories :
ACTIONS DE FORMATIONS



ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



SOMMAIRE

03 • FORMER POUR MIEUX SOIGNER !

04 • LE CLIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

05 • LA FORMATION INTER OU INTRA ?

QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS INTRA

- Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) session de 40h validante
- Maîtrise des risques infectieux - Hygiène spécifique en dialyse
- Évaluation des pratiques professionnelles en dialyse (3 jours, suivis de 2 jours de formation adaptée aux constats)
- Initiation à la communication thérapeutique et à l'hypnose de soins (en 2, 3, 4, 5 ou 6 jours)
- La compréhension de l'agressivité du patient insuffisant rénal chronique
- La bientraitance / l'empathie dans la relation chronique et adaptation du comportement du professionnel de santé
- Sexualité et insuffisance rénale

08 • ABORDS VASCULAIRES

3 jours

- Paris, du 5 au 7 février
- Rouen, du 21 au 23 mai
- Lyon, du 17 au 19 sept
- Paris, du 26 au 28 nov

14 • DIALYSE PÉRITONÉALE

2 jours

- Marseille, 12 & 13 juin
- Strasbourg, 4 & 5 déc

20 • INITIATION À LA RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS

2 jours

- Paris, 13 & 14 nov

26 • NUTRITION & DÉNUTRITION DE L'INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

3 jours

- Paris, du 18 au 20 mars
- Paris, du 1^{er} au 3 oct

32 • TRANSPLANTATION RÉNALE

3 jours

- Paris, du 24 au 26 sept

36 • BULLETIN D'INSCRIPTION

NOUVEAU!

10 • COORDINATION DU PARCOURS PATIENT IRC

2 jours

- Marseille, 11 & 12 sept

16 • DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE

2 modules de 4 jours

- Paris, du 11 au 14 mars et du 31 mars au 3 avril
- Paris, du 18 au 21 nov et du 9 au 12 déc

22 • INSUFFISANCE RÉNALE & HÉMODIALYSE

3 jours

- Paris, du 16 au 18 juin

28 • PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DOULOUREUX ATTEINTS DE PATHOLOGIES CHRONIQUES

2,5 jours

- Rouen, du 4 au 6 juin
- Paris, du 1^{er} au 3 déc

34 • SESSIONS NATIONALES

2,5 jours

- Saint-Étienne, du 14 au 16 mai

38 • DEMANDE DE FORMATION INTRA

12 • DIABÈTE ET INSUFFISANCE RÉNALE

2 jours

- Caen, 22 & 23 sept

18 • INITIATION À LA COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET À L'HYPNOSE DE SOINS

3 jours

- Paris, du 6 au 8 oct

24 • L'INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

2 jours

- Paris, 29 & 30 sept

NOUVEAU!

30 • SEXUALITÉ & INSUFFISANCE RÉNALE

2 jours

- Paris, 6 & 7 nov

35 • MODALITÉS D'INSCRIPTION

39 • BULLETIN D'ADHÉSION

FORMER POUR MIEUX SOIGNER

Leader depuis 45 ans, l'AFIDTN s'engage à vos côtés.

Voilà 45 ans que l'AFIDTN s'engage, avec son panel de formateurs experts, auprès des professionnels de santé ayant en charge des patients insuffisants rénaux. En 2023, l'AFIDTN a formé 1300 stagiaires afin de les aider à faire face aux évolutions technologiques et scientifiques et d'améliorer leurs compétences.

Résolument tournée vers l'innovation et soucieuse de la qualité de ses services, l'AFIDTN est certifiée ISO 9001 depuis 2000 et Qualiopi depuis 2020, selon la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Notre organisme est également référencé Datadock et enregistré ODPIC.

› LA PÉDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre par l'AFIDTN privilégie des méthodes participatives, des apports théoriques, des études de cas concrets, des ateliers, des évaluations de pratiques professionnelles, adaptés aux besoins des participants.

› LES FORMATEURS

Plus de 70 formateurs engagés à nos côtés, recrutés selon un processus qualité spécifique. Ce sont des professionnels de santé avec plusieurs années d'expérience professionnelle et d'enseignement, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable dans le domaine pour lequel ils interviennent.

› LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

Désigné chaque année par le Conseil d'Administration de l'AFIDTN, il garantit la qualité des prestations délivrées.

En 2023



1200 heures de formation dispensées

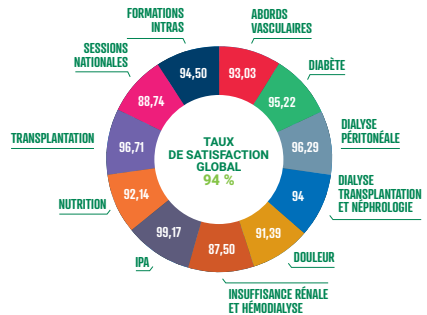


1300 stagiaires formés



94% des stagiaires satisfaits

TAUX DE SATISFACTION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories :

ACTIONS DE FORMATIONS



› ÉVALUATION

Chaque formation est évaluée d'une façon dynamique, afin d'adapter les apports pédagogiques, d'en mesurer l'efficacité et d'apporter des pistes d'amélioration. Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et collective au moyen de QCM. La synthèse de ces évaluations est transmise aux stagiaires et responsables d'encadrement qui en font la demande.

› ANALYSE DES BESOINS

Une analyse des besoins de chacun des stagiaires participant à une formation de l'AFIDTN est faite en amont de la formation, afin d'apporter des réponses adéquates en cas de besoin spécifique.

LE CLIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

QUE CHOISIR ? LA FORMATION INTER OU INTRA ?

LA FORMATION INTER-ÉTABLISSEMENTS

› DES RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Les formations proposées dans ce catalogue sont des formations présentielles, de développement de compétences fondamentales, réalisées par des professionnels experts.

Une formule concentrée en efficacité qui optimise l'investissement formation de l'employeur.

› UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Une formation inter favorise le partage d'expérience entre les stagiaires. Hors des lieux habituels du travail et des

sollicitations du quotidien, la formation inter est une opportunité de réflexion et d'enrichissement des pratiques. Elle permet de confronter ses points de vue avec d'autres participants et d'enrichir son champ de possibles grâce aux autres.

› LES FRAIS

Si vous n'avez qu'une personne ou deux à former, il sera plus intéressant de les inscrire sur une session de formation inter-établissements de ce catalogue.

Mais, si vous avez des besoins plus importants, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions optimiser vos budgets et répondre à votre attente.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Simple et rapide, consultez notre offre de formation et inscrivez-vous en ligne en quelques clics : www.afidtn.com

Ou renvoyez le bulletin d'inscription (p.37)



Par mail
inscription@afidtn.com



Par courrier
AFIDTN - Le Blanc Logis
216 Route de Neufchâtel
76420 BIHOREL



Par fax
(33) 02 35 59 86 25



UNE QUESTION ?
Appelez-nous !
(33) 02 35 59 87 52

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons la convention ou le contrat de formation.

Votre inscription ne devient définitive qu'après le retour de la convention ou du contrat signé.

La convocation et les documents relatifs à la formation (programme, et informations pratiques) vous seront envoyés quelques semaines avant le début de la formation.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



LA FORMATION INTRA

› AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

La formation en intra a pour objet de développer des compétences collectives identifiées.

Dans le cadre d'une formation Intra, nous retrouvons les salariés d'un même établissement, ou d'établissements du même groupe ou d'une région identique, réunis pour bénéficier d'une formation commune.

C'est l'opportunité de fédérer des équipes, de créer un langage commun. Elle est réalisée à votre demande au sein de votre établissement. Elle repose sur un descriptif présenté dans notre catalogue ou elle est construite et personnalisée « sur mesure » et adaptée à vos besoins.

Ceci afin :

De développer une synergie autour d'un projet et de l'esprit d'équipe,

D'accompagner un changement et de travailler sur les résistances,

De formuler des solutions, des pistes d'actions nouvelles et des améliorations.

› NOUS ADAPTONS LA FORMATION

À votre demande, pouvant intégrer le cas échéant :

- Une **analyse en amont**,
- Une **démarche projet**,
- Un **accompagnement en aval** de l'action réalisée,
- Une **pédagogie interactive** utilisant l'expérience des participants pour mobiliser les potentiels et lever les obstacles,
- Des **méthodes et outils pédagogiques** facilitant les transferts.



› VOUS CONSTRUISEZ VOTRE PROGRAMME « SUR MESURE »

- En choisissant les savoirs qui répondent à vos objectifs et la durée de la formation,
- Nous nous adaptons à vos besoins en vous assurant une garantie d'efficacité,
- La formation est assurée par des formateurs sélectionnés pour leur expertise.

› VOUS CHOISISSEZ LES MEILLEURES DATES

Nous déterminons ensemble les dates et la durée de votre formation en adéquation avec le programme établi par vous.

› DES FRAIS LIMITÉS

- Les formations intra regroupent de 10 à 15 personnes,
- Pas de perte de temps ni de coût de déplacement pour les participants.



Toutes les formations du catalogue organisées en inter peuvent être organisées ou adaptées en intra.

D'autres formations ne figurant pas dans ce catalogue peuvent être mises en place à votre demande, Évaluation des Pratiques Professionnelles, Hypnose, ETP, Gestion des risques/Hygiène, Aphérèse, Gestion des patients difficiles, Bienveillance, etc. (voir quelques propositions page suivante, mais bien d'autres possibilités à la demande). Nous sommes à votre disposition pour les construire avec vous.

QUELQUES PROPOSITIONS DE FORMATION INTRA

que nous pouvons réaliser pour vous
(groupe de 10 à 15 participants)

› ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Une formation validante de 40h qui permet de préparer les soignants aux compétences d'éducateur définies par l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013 et l'arrêté du 14 janvier 2015, relatif aux compétences requises pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient.

› MAITRISE DES RISQUES INFECTIEUX HYGIÈNE SPÉCIFIQUE EN DIALYSE

Une formation qui permet d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances en matière d'hygiène dans les services de dialyse et de maîtriser et prévenir les risques d'infection lors des séances de dialyse.

› ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN DIALYSE

Afin de répondre aux demandes, l'AFIDTN a mis en place une formule inédite d'**Évaluation des Pratiques Professionnelles** qui se déroule sur 5 jours, deux jours d'audit dans le service d'hémodialyse, suivi de 3 fois un jour de formation en adéquation avec les constats de l'audit de façon à pouvoir former l'ensemble de l'équipe soignante.



› PLAIES ET CICATRISATION

La plaie est définie comme une « altération de l'intégrité cutanée ». Elle peut être aiguë ou chronique comme les ulcères, l'escarre, le mal perforant plantaire, etc... Les plaies représentent une problématique de santé conséquente tant sur le plan médico-économique que sur le volet qualité de vie des patients qui en sont porteurs. Les plaies sont nombreuses en hémodialyse et particulièrement chez les patients insuffisants rénaux diabétiques. Cette formation est destinée aux Infirmier(ère)s, aides-soignants et personnels soignants travaillant en hémodialyse. Elle s'inscrit dans un processus d'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances dans le but de donner des conseils applicables à long terme.



› INITIATION À LA COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET À L'HYPNOSE DE SOINS

Cette formation est destinée aux soignants travaillant en hémodialyse, dans le but de mieux prendre en charge les douleurs des patients IRC et d'améliorer la qualité des soins et le confort de ces patients.

Après une approche théorique, l'apprenant pourra, grâce à des jeux de rôle, expérimenter le langage hypnotique. De nombreux exercices pratiques, des cas cliniques ainsi que des vidéos seront exposés pendant cette formation qui peut être déclinée en 2, 3, 4, 5 ou 6 jours.



› LA COMPRÉHENSION DE L'AGRESSIVITÉ DU PATIENT INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

Cette formation est destinée à :

- **Identifier** les signes prémonitoires de l'agressivité du patient afin de gérer l'agressivité et prévenir les conflits.
- **Reconnaître** les différents niveaux d'agressivité dans les comportements pour pouvoir évaluer la situation et le niveau d'agressivité.
- **Élaborer** une stratégie de résolution de conflits la plus adaptée à la situation rencontrée.
- **Construire** sa boîte à outils pour maîtriser une personne agressive ou violente.

› LA BIENTRAITANCE / L'EMPATHIE DANS LA RELATION CHRONIQUE ET ADAPTATION DU COMPORTEMENT DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ



Une formation qui permettra au soignant de comprendre la complexité du phénomène de maltraitance et de repérer les situations à risque, de mettre en place des actions visant à développer la bienveillance. Elle aidera à identifier ses propres freins relationnels, à maîtriser les techniques de communication assertive et non violente et à gérer ses émotions pour maintenir une communication empathique.



Programmes complets et conditions de participation pour toutes ces formations sur demande : bulletin p°36

N'hésitez pas à nous contacter pour adapter une de ces formations ou une formation répondant à vos besoins :

au (33) 02 35 59 87 52
ou inscription@afidtn.com

ABORDS VASCULAIRES POUR HÉMODIALYSE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De distinguer et comprendre les différents types d'abords permettant la pratique de l'hémodialyse,
- De connaître les principes d'utilisation des abords vasculaires,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées,
- D'identifier les complications et y faire face rapidement,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires dans chaque étape de l'utilisation d'un abord vasculaire,
- De préserver l'abord vasculaire et donner des conseils adaptés aux patients.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : "L'abord vasculaire pour hémodialyse", AFIDTN, Elsevier Masson S.A.S.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Néphrologues,
- Pas de prérequis.



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1 140 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 5 au 7 février

Rouen • Du 21 au 23 mai

Lyon • Du 17 au 19 septembre

Paris • Du 26 au 28 novembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Aspects chirurgicaux

- Rappel historique
- Rappel anatomique et physiologique des différents réseaux vasculaires
- Création d'un premier abord vasculaire
- Complications de l'abord vasculaire : premier traitement chirurgical
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du chirurgien

JOUR 2

Aspects néphrologiques

- Quand créer un abord vasculaire ?
- Les différentes voies d'abord vasculaire pour l'hémodialyse
- Exigences d'accès au sang pour hémodialyse
- Utilisation de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Incidents et accidents pendant la séance d'hémodialyse
- Durée de vie et entretien de la Fistule Artério-Veineuse (FAV)
- Les complications des abords vasculaires
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du néphrologue

JOUR 3

Aspects radiologiques

- Exploration du réseau veineux
- Traitement par radiologie interventionnelle des complications de l'abord vasculaire
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du radiologue

Aspects infirmiers

- Rôle infirmier dans l'examen clinique d'un abord vasculaire
- Précautions générales d'hygiène ou précautions « standard » à respecter
- Antisepsie cutanée du bras d'un patient porteur d'une fistule artério-veineuse, avant une séance d'hémodialyse
- Ponction de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Branchement/débranchement sur cathéter veineux central
- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
- Outils de surveillance de l'abord vasculaire
- Rôle infirmier dans la préservation de l'abord vasculaire : prévention des complications, éducation
- Conseils aux patients porteurs d'un abord vasculaire périphérique
- Conseils aux patients porteurs d'un cathéter veineux central

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

COORDINATION DU PARCOURS PATIENT AVEC UNE MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

OBJECTIFS

Apporter des connaissances pour organiser le parcours du patient avec une maladie rénale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Identifier l'environnement de la maladie rénale chronique en France,
- Identifier le parcours d'un patient avec une maladie rénale chronique,
- Proposer un parcours identifié au patient avec une maladie rénale chronique.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par séances de questions / réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).
- Étude de cas concrets.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs envoyés par lien à l'issue de la formation.



FORMATEURS

Professionnels de santé, Identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
Pas de pré requis.



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Marseille • 11 & 12 septembre

ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



JOUR 1

Prise en charge des patients avec une maladie rénale chronique en France

- Environnement de la dialyse
- Réforme du mode de financement : "Quels changements dans notre pratique ?"

Le choix du patient

Évaluation de la satisfaction des patients

Feedback sur l'implantation d'une infirmière de parcours

Démarrer un programme avec succès : freins et leviers

Outils pertinents dans la pratique quotidienne

- ETP,
- PPS,
- Conciliation médicamenteuse,
- HAS,
- Méthode « DECIDER » ...

Comment construire sa fiche de poste ?

JOUR 2

Dépister la malnutrition pour mieux orienter vers la diététicienne

Travaux de groupe, analyse de cas concrets

Parcours patient structuré

- Quelles valeurs ajoutées ?
- Travail de recherche... ICoDU

Les proches dans leur parcours : garder sa place ou devenir aidants ?

Comment aider un patient qui nous dit « on verra » ?

Et les collaborations ?

- gériatres
- coordination de transplantation,
- psychologues,
- assistantes sociales...

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

DIABÈTE ET INSUFFISANCE RÉNALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge globale d'un patient diabétique insuffisant rénal.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les généralités sur le diabète,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux diabétiques,
- D'identifier les complications liées au diabète,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge du patient diabétique.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions/réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.
- Étude de cas concrets.
- Manipulation des dispositifs médicaux de démonstration.
- Présentation du protocole majeur « Insulines ».



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et matériel de démonstration pour les auto soins.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients diabétiques.
- Pas de prérequis.



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Caen • 22 & 23 septembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Physiopathologie et définitions du diabète

- Classification des différents diabètes

Les complications aiguës/chroniques du diabète

La néphropathie diabétique

- Le diabète, principale cause d'insuffisance rénale
- Comment le diabète affecte-t-il les reins ?
- Signes précoces et tardifs de la maladie rénale chez les diabétiques
- L'importance du dosage de la micro-albumine
- Choix du traitement de l'IR : Hémodialyse ou dialyse péritonéale ?
- Néphropathie diabétique et greffe : rénale, rein/pancréas ?

Les objectifs de glycémie selon le profil patient

Les options thérapeutiques, les nouvelles molécules

Le maniement des traitements en cas de MRC

Prise en charge Thérapeutique : médicamenteuse et orientation EER

JOUR 2

Atelier lecteur de glycémie et utilisation du FSL

Atelier pompe et nouvelles technologies

Prise en charge du pied du diabétique

Recommandations nutritionnelles

Importance de l'activité physique



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

DIALYSE PÉRITONÉALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge des patients insuffisants rénaux en dialyse péritonéale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre le concept de la dialyse péritonéale,
- De connaître les différentes techniques et solutions en dialyse péritonéale,
- De mieux maîtriser le rôle infirmier et l'éducation thérapeutique du patient en dialyse péritonéale.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § dialyse péritonéale.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- Pas de prérequis



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Marseille • 12 & 13 juin

Strasbourg • 4 & 5 décembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

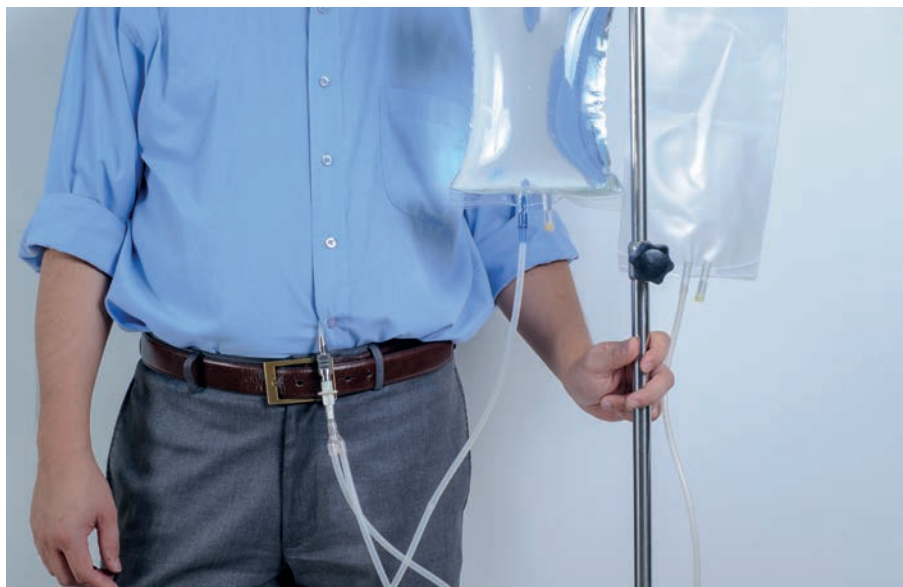
Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Les complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Le suivi médical du patient en dialyse péritonéale - Évaluation de l'efficacité du traitement

JOUR 2

- Rôle infirmier en dialyse péritonéale
- L'éducation thérapeutique en dialyse péritonéale
- Démonstrations pratiques



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

DIALYSE, TRANSPLANTATION NÉPHROLOGIE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître la physiopathologie, les causes possibles, et les différentes techniques de traitement de l'insuffisance rénale chronique,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées dans l'exercice de leur profession,
- De comprendre les concepts des traitements de l'insuffisance rénale chronique : dialyse et transplantation,
- D'identifier les besoins des patients et de leur famille et d'y répondre,
- De connaître les aspects réglementaires et médicaux de la transplantation rénale,
- De s'inscrire dans un schéma d'ETP,
- De mesurer l'importance des connaissances et de la communication dans l'exercice de leur fonction.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : "L'infirmier(e) en néphrologie", AFIDTN Elsevier Masson S.A.S.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
- Pas de prérequis.



DURÉE

2 modules de 4 jours / 56 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

2 200 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 11 au 14 mars

et du 31 mars au 3 avril

Paris • Du 18 au 21 novembre

et du 9 au 12 décembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

MODULE 1

Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Précautions d'utilisation des médicaments chez l'insuffisant rénal

Dialyse

- L'eau, les générateurs et les membranes de dialyse
- L'hémodiafiltration (HDF)
- Rôle infirmier en hémodialyse
- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intra dialytiques
- Les abords vasculaires et leur surveillance.

La personne âgée insuffisante rénale

- Épuration extra rénale chez la personne âgée (différentes techniques, indications, résultats)
- Suivi médical de la personne âgée insuffisante rénale
- Complications de l'insuffisance rénale terminale chez la personne âgée
- Aspects psychologiques et sociaux de la personne âgée insuffisante rénale

MODULE 2

Dialyse péritonéale

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Évaluation de l'efficacité du traitement en dialyse péritonéale
- Complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Suivi médical du patient en dialyse péritonéale
- Rôle infirmier en dialyse péritonéale

Aspects psychologiques de l'insuffisant rénal chronique

Nutrition du patient insuffisant rénal

Transplantation

- Le candidat à la greffe
- Le donneur vivant
- Aspects médicaux, légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Rôle du coordinateur de prélèvement d'organes
- Immunologie
- Traitement immunosuppresseur
- La transplantation rénale : bilan pré-opératoire, technique de greffe rénale, surveillance postopératoire
- Complications de la transplantation rénale à court, moyen et long terme
- Suivi médical et éducation du patient transplanté
- Résultats de la transplantation rénale

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

INITIATION À LA COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET À L'HYPNOSE DE SOINS

OBJECTIFS

Après une approche théorique, l'apprenant pourra, grâce à des jeux de rôle, expérimenter le langage hypnotique. De nombreux exercices pratiques, des cas cliniques ainsi que des vidéos seront exposés pendant les trois jours.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De connaître les bases de la communication thérapeutique,
- D'accompagner un patient en hypnose conversationnelle pendant un soin douloureux.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences. Action d'approfondissement pour les professionnels titulaires d'une formation validante universitaire en hypno analgésie.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et Revue des connaissances en début de session de formation par session de questions/réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques, exercices pratiques ; diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et références bibliographiques.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Formation destinée aux personnels de santé désirant acquérir un outil permettant une meilleure gestion du stress et de l'anxiété liés aux soins, et aux professionnels titulaires d'une formation validante universitaire en hypno analgésie.
- Pas de prérequis



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1 140 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 6 au 8 octobre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Définition de l'hypnose
Le langage hypnotique :
le choix des mots
L'alliance thérapeutique
Le vakog
L'hypnose formelle
Séances de pratique

JOUR 2

La dissociation et le
fonctionnement de la
conscience
Les phrases connectantes
Notion de sécurité : lieu de bien
être
Le « baiser du cheval »
Le « comme si »
Séances de pratique

JOUR 3

Le stylo thérapeutique
Les dissociations partielles
et les phénomènes hypnotiques
La catalepsie
La lévitation
La respiration fractionnée
Séances de pratique



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

INITIATION À LA RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour identifier :

- L'intérêt de la pratique basée sur les preuves,
- La place des infirmiers dans la recherche,
- La place des infirmiers de néphrologie, dialyse, transplantation dans la recherche,
- La légitimité des travaux de recherche portés par les infirmiers,
- Le vocabulaire de la recherche.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre et expliciter l'intérêt de la pratique basée sur les preuves,
- D'identifier les étapes entre une idée, une intuition jusqu'à la mise en place d'une étude,
- D'identifier l'aspect réglementaire de la recherche,
- D'utiliser la base de données scientifiques de référence Medline via PubMed,
- D'utiliser un logiciel de gestion documentaire,
- D'identifier les éléments d'un protocole de recherche.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques en début de formation par session de Questions/Réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques, Formation pratique sur PC.
- Évaluation des connaissances en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Formation pratique sur PC.
Cours et tutoriels des formateurs envoyés par lien à l'issue de la formation.



FORMATEURS

Professionnels de santé, Identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les Infirmier(ère)s et IPA
- Pas de prérequis



DURÉE

2 jours/ 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 13 au 14 novembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

La recherche en soins infirmiers

- Intérêt de la pratique, fondée sur les preuves (evidence based nursing).
- Légitimité des infirmiers dans la recherche
- Identifier les étapes entre l'idée de recherche et la rédaction d'un protocole de recherche : cerner le sujet de recherche

Identifier les étapes entre l'idée de recherche et la rédaction d'un protocole de recherche : réaliser une recherche documentaire efficace

- Initiation à l'utilisation du moteur de recherche Pubmed

JOUR 2

La recherche en soins infirmiers

- Analyser et synthétiser des documents professionnels et scientifiques

Conduire un projet infirmier

- Les différentes typologies d'études
- Les différents éléments constituant le protocole de recherche
- Le rôle des professionnels support de la recherche
- Les appels à projet de recherche dans son champ de compétences



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

INSUFFISANCE RÉNALE ET HÉMODIALYSE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître les concepts de l'hémodialyse et de l'hémodiafiltration (HDF),
- De comprendre et analyser les critères de qualité du traitement par hémodialyse et/ou HDF,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires pour apporter des soins de qualité.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Insuffisance rénale/hémodialyse.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s,
- Pas de prérequis



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1 140 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 16 au 18 juin



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydrosodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Prise en charge pré-dialyse
- Création de l'abord vasculaire

JOUR 2

Hémodialyse

- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intradialytiques

JOUR 3

- Hémodiafiltration (HDF)
- L'eau, les membranes et les générateurs de dialyse
- Rôle infirmier en hémodialyse



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

L'INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

OBJECTIFS

Apporter les connaissances pour déterminer :

- Les conditions d'accès au DE d'IPA,
- Les différentes activités de l'IPA,
- Les champs de compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- La place de l'IPA dans l'équipe de soins.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre le dispositif de la pratique avancée en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- D'appréhender les différentes compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- De positionner l'IPA au sein de l'équipe de soins en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- De positionner l'IPA dans le parcours de soins du patient insuffisant rénal chronique.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.



FORMATEURS

IPA en néphrologie.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmiers de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Cadres de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Infirmiers coordinateurs,
- Pas de prérequis.



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Paris • 29 & 30 septembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

L'Infirmière en Pratique Avancée (IPA) : généralités

- Contexte, enjeux, histoire de la profession
- Les prérequis, Présentation du décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée, Conditions d'accès en formation, Formation
- Concept de la pratique avancée en soins infirmiers : Dans quel cadre l'exercer ?
- Peppa, implantation, projet de service
- Instances de la profession

L'Infirmière en Pratique Avancée : mention maladies rénales, dialyse, transplantation rénale

- Enjeux en néphrologie, problématiques spécifiques et besoins IPA
- Collaboration avec le corps médical : protocoles d'organisation, complémentarité

Activités de l'Infirmière en Pratique Avancée : mention maladies rénales, dialyse, transplantation rénale

- Temps de réflexion en petits groupes : Comment se projeter dans votre service ?

JOUR 2

Activités de l'Infirmière en Pratique Avancée : mention maladies rénales, dialyse, transplantation rénale

- Retour des réflexions stagiaires

Consultation type, journée type de l'IPA : mention maladies rénales, dialyse, transplantation rénale

- IPA et Maladies rénales, traitement conservateur
- IPA en transplantation
- IPA en dialyse (hémodialyse/DP)
- Activités afférentes à la clinique, semaine type, ETP
- Recherche et présentation des mémoires, PHRIP multicentrique, réseautage IPA, Webinaires et réseaux Freins, modèle économique, échecs, retour dans une équipe avec un nouveau diplôme
- Actualités et évolutions possibles, partenariat avec la SFNDT



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

NUTRITION ET DÉNUTRITION DE L'INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mieux connaître et maîtriser les bases de l'alimentation des patients IRC.
Repérage et prise en charge des troubles nutritionnels et de la dénutrition.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les principes de la nutrition des patients insuffisants rénaux,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux recommandations,
- D'identifier les prises en charge nutritionnelles selon les âges de la vie,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge nutritionnelle.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).
- Étude de cas concrets.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Nutrition.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, aides soignant(e)s, diététicien(ne)s,
- Pas de prérequis.



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1 140 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 18 au 20 mars

Paris • Du 1^{er} au 3 octobre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1



Rappel de l'alimentation chez le sujet sain

- Rappel sur les nutriments et l'alimentation
- Les recommandations françaises pour la population générale

Évaluation des apports alimentaires

- La diététique en pratique : enquête alimentaire, l'information du patient et de sa famille

Évaluation du statut nutritionnel/dénutrition

- Clinique
- Composition corporelle
- Évaluation de la dépense énergétique et de l'activité physique

Épidémiologie de la dénutrition

- (Diabète, HTA, personnes âgées)
- Prise en charge spécifique

Équilibre phosphocalcique

JOUR 2

Prise en charge de la dénutrition du patient dialysé

Rôle infirmier

- Hémodialyse
- Dialyse Péritonéale

Insuffisance rénale chronique et dénutrition

- Conséquences et Facteurs associés
- Modifications des habitudes alimentaires

Éducation thérapeutique nutritionnelle du patient IRC

Perspective Infirmière

- Introduction à l'ETP : la place des infirmières
- ETP et nutrition en néphrologie, dialyse et transplantation
- Cas pratiques

JOUR 3

Prise en charge nutritionnelle du patient diabétique IRC

Prise en charge nutritionnelle du patient transplanté

Approche psychologique des troubles de la nutrition dans les maladies chroniques

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DOULOUREUX ATTEINTS DE PATHOLOGIES CHRONIQUES

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mettre en œuvre une prise en charge de la douleur du patient insuffisant rénal chronique.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- D'évaluer la douleur,
- D'améliorer la prise en charge de la douleur,
- De prévenir la douleur,
- De connaître les différents traitements médicamenteux de la douleur,
- De mieux connaître les différentes méthodes de prise en charge non médicamenteuse,
- De prendre en compte la douleur psychique des patients chroniques,
- De trouver de l'aide pour combattre la souffrance quotidienne des patients et de leur proche, face à la maladie chronique.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- Pas de prérequis.



DURÉE

2,5 jours / 18 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

950 €



LIEU ET DATES

Rouen • Du 4 au 6 juin

Paris • Du 1^{er} au 3 décembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Définition et mécanismes de la douleur

Prise en charge médicamenteuse de la douleur

Évaluation de la douleur

JOUR 2

Prise en charge des patients douloureux atteints de pathologies chroniques

Prise en charge non médicamenteuse de la douleur

Initiation à la communication thérapeutique et à l'hypnose de soin

JOUR 3

Prise en charge de la souffrance psychologique des patients insuffisants rénaux chroniques – Aide à l'équipe soignante



[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

SEXUALITÉ ET INSUFFISANCE RÉNALE

OBJECTIFS

Acquérir un savoir-faire et un savoir être permettant de délivrer une information avec aisance, d'accompagner les patients et leurs proches et de mener une action préventive dans les troubles de la sexualité chez les patients insuffisants rénaux.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- D'acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être permettant de délivrer une information, un accompagnement et une action de prévention dans le domaine de la sexualité aux patients insuffisants rénaux,
- De devenir une personne ressource dans le recours dans la prise en charge des troubles de la sexualité,
- De répondre aux besoins des personnes traitées pour insuffisance rénale afin de préserver et ou restaurer leur santé sexuelle à tous les âges de la vie,
- D'évaluer, de diagnostiquer et de prendre en charge de manière optimale une dysfonction sexuelle ou un trouble du comportement sexuel chez un patient insuffisant rénal et ce, tout au long du Parcours Personnalisé de Soins, quel que soit le sexe du patient,
- D'acquérir le savoir-faire et le savoir-être permettant de délivrer une information, une éducation, un conseil dans le domaine de la sexualité,
- De mettre en place les mesures préventives permettant de réduire l'impact de l'insuffisance rénale et de ses traitements.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et Revue des connaissances en début de session de formation par QCM Interactif.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films,
- Évaluation des connaissances en fin de formation,
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.
Psychologue/sexologue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Psychologues.
- Pas de prérequis.



DURÉE

2 jours/14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

760 €



LIEU ET DATES

Paris • 6 & 7 novembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Compréhension des enjeux de la sexualité chez les patients insuffisants rénaux chroniques terminaux

Compréhension de la sexualité

- Définition de la sexualité et de son importance dans la vie des patients
- Les facteurs biologiques qui influencent la sexualité des patients IRCT

Aspects psychologiques de la sexualité

- Impact de l'IRCT sur la santé mentale et la vie sexuelle des patients

Troubles de la sexualité chez les patients IRCT

- Les différents types de troubles sexuels masculins et féminins chez les patients IRCT
- Évaluation des besoins de prise en charge en fonction des troubles

Évaluation de la formation

- Recueil des commentaires des participants : Session de Questions/Réponses



JOUR 2

Approfondissement des compétences pour la prise en charge globale des patients

Communication sur la sexualité

- Techniques de communication efficace avec les patients sur des sujets sexuels sensibles
- Élaboration de plans de soins centrés sur la sexualité

Prise en charge médicale et thérapeutique

- Approches médicales pour traiter les troubles de la sexualité chez les patients IRCT
- Interventions thérapeutiques possibles

Cas pratiques et études de cas

- Examen de cas réels pour appliquer les connaissances acquises
- Discussions en groupe sur des scénarios spécifiques ?
- Conclusion et plan d'action

Évaluation de la formation

- Recueil des commentaires des participants : Session de Questions/Réponses

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

TRANSPLANTATION RÉNALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients transplantés ou en attente de transplantation et les donneurs potentiels.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les aspects légaux et réglementaires des prélèvements d'organes,
- De comprendre le rôle du coordinateur de prélèvement,
- De comprendre les principes généraux du système immunitaire et des traitements immunosuppresseurs,
- De comprendre le rôle du coordinateur de transplantation,
- De jouer un rôle dans l'éducation thérapeutique du patient transplanté,
- De prévenir les complications de la transplantation rénale.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Transplantation.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Infirmier(e)s coordinateurs de transplantation et/ou de prélèvement,
- Pas de prérequis.



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1 140 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 24 au 26 septembre



ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

JOUR 1

Le don d'organes

- Aspects légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Aspects légaux du prélèvement chez le donneur décédé et sur le donneur vivant
- Aspects médicaux du prélèvement d'organe du donneur décédé : la définition de la mort encéphalique, la prise en charge du donneur, les critères de sélection du donneur, le prélèvement à cœur arrêté
- Rôle infirmier dans la prise en charge d'un patient en état de mort encéphalique : déroulement d'une prise en charge
- Le rôle du coordinateur hospitalier de prélèvement d'organes : constat de la mort, les démarches administratives et juridiques, l'information de la famille, le déroulement du prélèvement, la restauration tégumentaire

JOUR 2

Pré-transplantation, suivi et prise en charge du transplanté rénal

- Le candidat à la greffe : la consultation pré-greffe, les explorations pré-greffe, l'évaluation du receveur, la compatibilité tissulaire, l'attente, l'appel de greffe
- Le donneur vivant de rein : le choix du donneur, les explorations préalables au don, les démarches administratives, l'hospitalisation, le suivi

- Rôle infirmier durant l'hospitalisation : l'accueil du patient, la préparation du patient, le départ au bloc, le retour de bloc et la surveillance durant les 24 premières heures, le suivi et éducation durant l'hospitalisation
- Rôle infirmier dans l'éducation thérapeutique : modalités de prise des traitements immunosuppresseurs, interactions et effets secondaires

JOUR 3

Immunosuppression, greffe rénale, complications de la transplantation rénale

- Immunologie et immunosuppresseurs
- Les principes généraux du système immunitaire
- Le système HLA et les examens d'histocompatibilité
- Activation du système immunitaire au décours de la greffe
- Les différents traitements immunosuppresseurs et mode d'action
- Les techniques de désensibilisation, la greffe ABO incompatible
- La greffe HLA incompatible
- Techniques chirurgicales
- Le suivi médical post-opératoire
- Différentes prises en charge selon l'évolution de la fonction rénale durant l'hospitalisation
- Les complications de la transplantation rénale

[ÉVALUATION & SYNTHÈSE DE LA FORMATION]

SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

OBJECTIFS

- Donner aux professionnels des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie, un niveau de perfectionnement de haute qualité,
- Promouvoir la recherche,
- Actualiser les connaissances,
- Améliorer la qualité des soins,
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs de santé.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients insuffisants rénaux en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.



ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



MÉTHODOLOGIE

- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recueil des communications des intervenants.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
- Pas de prérequis.



DURÉE

2,5 jours / 18 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

N/A



DROITS D'INSCRIPTION

Jusqu'au 14 avril 2025

Adhérent AFIDTN : 790 €

Non Adhérent AFIDTN : 950 €

À partir du 15 avril 2025

Adhérent AFIDTN : 890 €

Non Adhérent AFIDTN : 1 040 €

Les droits d'inscription pour un intervenant, par communication présentée sont de 250 € et de 790 € pour les intervenants supplémentaires.



LIEU ET DATES

Saint-Étienne • Du 14 au 16 mai



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.

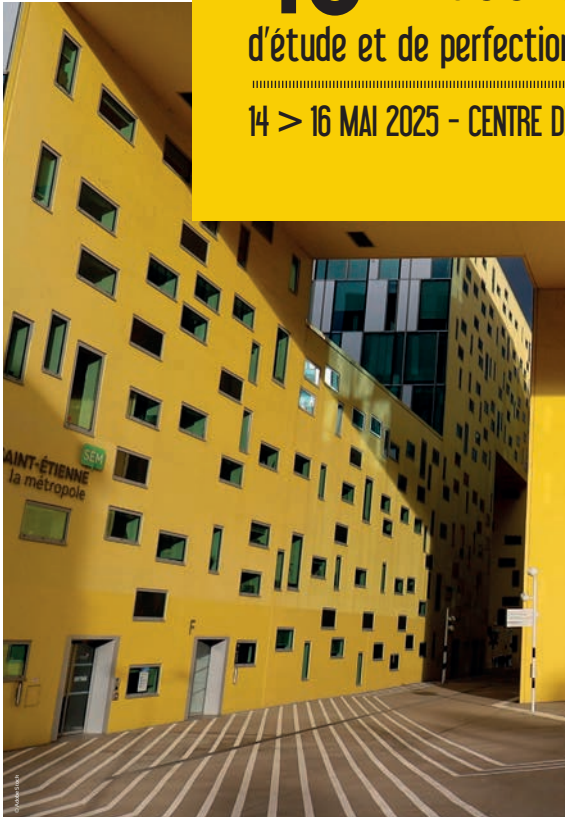


VALIDATION

Certificat de réalisation.



Saint-Étienne
46^{èmes} Sessions Nationales
d'étude et de perfectionnement
14 > 16 MAI 2025 - CENTRE DE CONGRÈS



DEMANDE DE FORMATION INTRA

TÉLÉPHONE	FAX	E-MAIL	COURRIER
02 35 59 87 52	02 35 59 86 25	contact@afidtn.com	AFIDTN Le Blanc Logis, 216 Route de Neufchâtel 76420 Bihorel

ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

Raison sociale :

Adresse (complète) :

Tél. :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Mme M

Prénom : Nom :

Fonction : Service :

E-mail : Tél. :

VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

VOUS SOUHAITEZ :

Adapter un programme du catalogue sur site

Merci de préciser la formation souhaitée :

Concevoir un projet pédagogique sur-mesure

Merci de préciser les différents thèmes qui doivent constituer ce projet :

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, merci de définir plus précisément votre projet :

À quels objectifs spécifiques, pour l'établissement et/ou les stagiaires, doit répondre cette action de formation ?

Estimation du nombre de participants : 5 à 10 Au-delà de 10, précisez

Fonction des participants :

Nombre de journées souhaitées :

Période souhaitée :

L'établissement dispose :

D'un micro-ordinateur : Oui Non

D'un vidéo-projecteur : Oui Non

Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété :
 - par mail à inscription@afdtn.com
 - par fax au 02 35 59 86 25
 Ou inscription en ligne sur
www.afdtn.com
 (paiement sécurisé)

Stagiaire 1

Nom :		
Prénom :		
Fonction :	Service :	
Adresse professionnelle :		
Code Postal :		Ville :
Email * :		
Portable* :		
Nom de naissance* (si différent) :		
Date de naissance* :	N° RPPS* :	

Stagiaire 2

Nom :		
Prénom :		
Fonction :	Service :	
Adresse professionnelle :		
Code Postal :		Ville :
Email * :		
Portable* :		
Nom de naissance* (si différent) :		
Date de naissance* :	N° RPPS* :	

Stagiaire 3

Nom :		
Prénom :		
Fonction :	Service :	
Adresse professionnelle :		
Code Postal :		Ville :
Email * :		
Portable* :		
Nom de naissance* (si différent) :		
Date de naissance* :	N° RPPS* :	

*Obligatoire pour la gestion des inscriptions.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.

Employeur

Raison Sociale :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) :	
Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :	
Fonction :	Service :
Email :	
Tél :	Fax :

Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFERENTE :

<input type="checkbox"/> Convention** ou contrat :	
<input type="checkbox"/> Facturation** :	
<input type="checkbox"/> Facturation sur Chorus Pro :	
Siret :	
Code Service :	N° Engagement :

**Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Inscription

Action de formation :	
Date :	
Lieu :	
Droits d'inscription :	
Prise en charge par l'employeur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)	
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de l'AFDTN d'un montant de :	
<input type="checkbox"/> Virement le __/__/__ - N° de convention obligatoire sur l'ordre de virement	
Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67	
Code banque : 30003 – code guichet : 01787	
TVA intra : FR 78344352059	
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP	
Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription en ligne www.afdtn.com	

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur détaillés au dos de ce document.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559A

Organisme de formation certifié ISO 9001 version 2015 et RNQ QUALIOPI - Enregistré ODPIC sous le n° 2960 - Référencé DATADOCK sous le n° 0014937

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 237 600 748 76 auprès du Préfet de la région Normandie

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. INSCRIPTIONS

1.1 Délai d'accès

Les inscriptions préalables sont obligatoires pour participer aux formations. Elles doivent être réalisées le plus tôt possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles. Passé ce délai, merci de nous contacter.

1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées...).

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraîne une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour toutes les formations, vous avez la possibilité de substituer le stagiaire absent par un autre agent. En dehors des Sessions Nationales et des formations hors catalogue, vous avez la possibilité de reporter l'inscription sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant. Ce report est non annulable.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441_6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/77/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT OU ANNULATION

6.1 Annulation totale

L'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

6.2 Annulation partielle

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux où se déroule la formation.
- De rentrer avec une bicyclette ou une trottinette et de mettre en charge la batterie de ces moyens de locomotion dans les locaux où se déroule la formation.
- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
- De manger dans les salles de cours.
- D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.
- De fumer ou vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 - Hygiène, sécurité et accessibilité

Article 3-1_Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

Article 3-2_Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

Article 3-3_Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de l'AFIDTN, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 3-4_Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie/ de son domicile / de son travail, avertit immédiatement l'AFIDTN. L'AFIDTN entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 4-1_Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par l'AFIDTN.

L'AFIDTN se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par l'AFIDTN aux horaires d'organisation du stage.

Article 4-2_Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'AFIDTN et s'en justifier.

L'AFIDTN informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 4-3_Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre un certificat de réalisation d'une action de formation. Ce certificat peut être transmis, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par l'AFIDTN pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, l'AFIDTN convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précède la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire a effet immédiat est considérée comme indispensable par l'AFIDTN, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait eu au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 16/02/2024

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Adhérez à l'AFIDTN

Le nombre de membres qui nous font confiance depuis plus de 30 ans, en adhérant chaque année, nous permet d'atteindre les buts que nous nous fixons :

- L'organisation de **formations** : Abords vasculaires - Diabète et Insuffisance Rénale - Dialyse péritonéale - Dialyse, Transplantation et Néphrologie - Douleur – Hypnose - Insuffisance rénale/Hémodialyse - Nutrition – Transplantation rénale) pour les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie.
- L'organisation d'une formation **Préparatoire à la Pratique Avancée pour les Infirmières (IPA)**
- **Formations INTRAS**, vous avez la possibilité d'organiser des formations à la carte dans votre établissement.
- L'organisation des **Sessions Nationales d'Etude et de Perfectionnement**. Ces Sessions destinées à promouvoir la recherche, afin d'améliorer la qualité des soins, favorisent les échanges entre les différents partenaires de santé des pays francophones.
- La parution trimestrielle de la **E-revue « Echanges de l'AFIDTN »** sur notre site internet.
- La réactualisation de nos ouvrages : "**L'infirmière en néphrologie**" 4^{ème} édition - "**L'abord vasculaire pour hémodialyse**" 3^{ème} édition

Votre adhésion, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre, vous permet de bénéficier de :

- Tarifs préférentiels pour participer aux Sessions Nationales.
- L'ensemble des services sur notre site internet www.afidtn.com
- L'accès aux E-revues « Echanges de l'AFIDTN » sur notre site internet
- L'accès aux vidéos des communications qui ont été présentées en plénière lors des Sessions Nationales.

Adressez-nous vite le bulletin d'adhésion ci-dessous pour bénéficier de ces avantages dès le 1^{er} Janvier !

Ou **adhérez en ligne sur www.afidtn.com**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Rejoignez notre équipe de bénévoles pour participer à notre vie associative.
D'avance, nous vous disons un très grand merci.

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Bulletin d'adhésion

Mme Mr Nom/Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal :

Ville / Pays :

Tel :

Tel port :

E-mail* :

Adresse professionnelle :

Fonction :

Service :

Code Postal :

Ville / Pays :

Montant de la cotisation et règlement

Ci-joint la somme de **41,00 €**

- A réception d'une facture (*Uniquement si prise en charge par un établissement*)
- Ci-joint un chèque à l'ordre de l'AFIDTN
- Par virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 – code guichet : 01787 TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR76 3000 3017 8700 0372 7349 367 - BIC : SOGFRFRP

A : _____ Le : _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

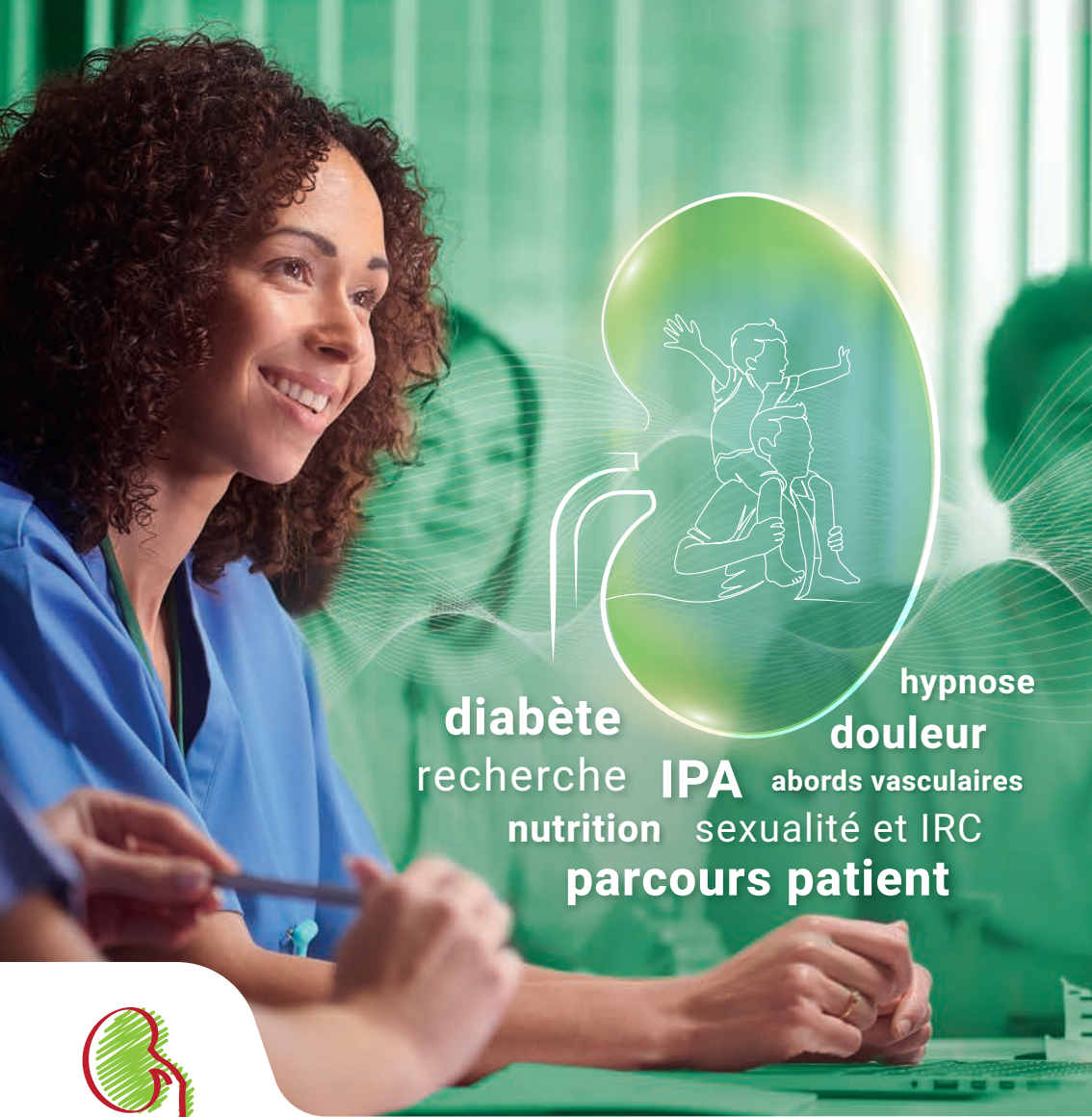
Bulletin à renvoyer par e-mail à : contact@afidtn.com - fax : 02 35 59 86 25 ou courrier à : AFIDTN – Le Blanc Logis – 216 Route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL
Renseignements au 02 35 59 87 52

***Conformément au RGPD, nous vous remercions de nous confirmer votre consentement pour recevoir les offres de formation et actualités de l'AFIDTN :**

J'accepte de recevoir les offres de formation et actualités de l'AFIDTN

Vous pourrez facilement vous désinscrire à tout moment via les liens de désinscription présents dans chacun de nos mails.

Les informations contenues dans le bulletin d'adhésion, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.



diabète **hypnose**
recherche **IPA** **douleur**
abords vasculaires
nutrition **sexualité et IRC**
parcours patient



**Association Française des Infirmiers(ères) de
DIALYSE, TRANSPLANTATION & NÉPHROLOGIE**

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 237 600 748 76
auprès du Préfet de la région Normandie
Organisme de formation certifié ISO 9001 et Qualiopi
SIRET : 344 352 059 00051
DATADOCK : 0014937
ODPC : 2960
APE : 8559A

www.afidtn.com

Le Blanc Logis
216 Route de Neufchâtel
76420 Bihorel
Tél. 02 35 59 87 52
contact@afidtn.com

Credits photos : iStock Photo, Adobe Stock, Freepik